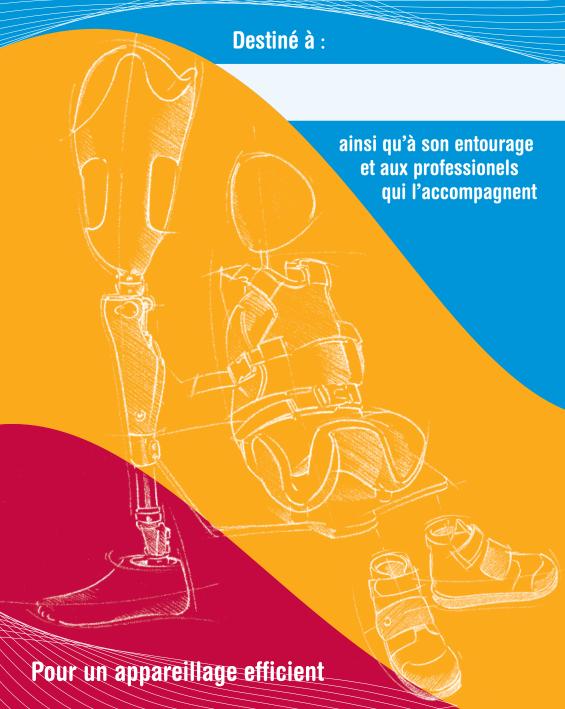
Carnet d'appareillage



PRÉAMBULE

Ce carnet est un outil de communication et de transmission entre vous et l'ensemble des acteurs qui œuvrent à la conception/réalisation de votre appareillage.

Il vous est personnel. Il est le reflet de votre situation, de vos attentes et du suivi de votre (vos) appareillage(s).

Vous le renseignerez avec attention. Les professionnels de santé qui vous accompagnent peuvent vous aider dans cette tâche.

Ce carnet a été essentiellement conçu pour le suivi des appareillages orthopédiques de compensation externe sur mesure et sur moulage*.

^{*}Prothèses, orthèses, corsets, chaussures orthopédiques.

Pour un appareillage efficient : écoute, information, choix, bien-être et confort

sont les incontournables qui œuvrent à des valeurs partagées

Pour cela, il y a lieu:

- ✓ de prendre en compte le projet de vie de la personne appareillée
- de préciser les antécédents et les finalités thérapeutiques
- ✓ de prendre en compte les pathologies associées
- d'œuvrer dans une triple dialectique entre :
 - le technique et le psychologique
 - la contrainte et le confort
 - la contrainte et l'intégration dans le quotidien
- d'œuvrer en concertation pluridisciplinaire :
 - par la prise en compte de la personne appareillée et de sa famille
 - par la désignation d'un référent : concertation, coordination, arbitrage
 - par l'implication du psychologue
 - par un lien entre MPR/kinésithérapeute/appareilleur/personne appareillée et famille
- d'anticiper pour une conception préparée
- de conserver l'historique des appareillages réalisés, de comparer et d'analyser la nouvelle réalisation
- ✓ de conserver la chronologie des étapes de la réalisation.

PRISE EN MAIN DU CARNET

La première partie du carnet vous permet de vous présenter et de noter vos antécédents médicaux pour aider les professionnels qui vous accompagnent à concevoir l'appareillage le plus adapté à vos besoins et priorités.

Ensuite, la deuxième partie (De mes besoins et priorités à la prescription) permet d'échanger avec les professionnels pour choisir l'appareillage qui vous convient. Vous pouvez être amené, avec les professionnels, à faire des choix par rapport à votre appareillage.

La troisième partie du carnet (De la prescription à la fabrication de l'appareillage) intègre notamment les questions autour de la conception et du devis, mais également toute la phase de test de votre appareillage.

Enfin, la dernière partie (La vie de mon appareillage) comprend un journal de bord où vous pouvez noter tous les événements en lien avec votre appareillage, ainsi que les différents rendez-vous que vous pouvez avoir avec les professionnels qui vous accompagnent.

En toute fin de carnet, vous trouverez :

- un lexique des sites internet utiles;
- des explications techniques sur les appareillages ;
- et de la place pour noter les noms et numéro de téléphone des professionnels qui vous accompagnent.



- ✓ Aide-soignant
- ✓ Kinésithérapeute
- ✓ Infirmier
- ✔ Pédicure-podologue
- ✔ Auxiliaire de vie sociale

APPRENTISSAGE

- ✓ Ergothérapeute
- ✓ Psychologue
- ✓ Psychomotricien

PRESCRIPTION

- ✓ Médecin traitant
- Médecins généralistes
- ✓ Médecins spécialistes
- ✓ Médecin conseil



CONCEPTION ET FABRICATION

- Orthoprothésiste
- ✔ Podo-orthésiste

FAMILLE

AIDANTS NON PROFESSIONNELS

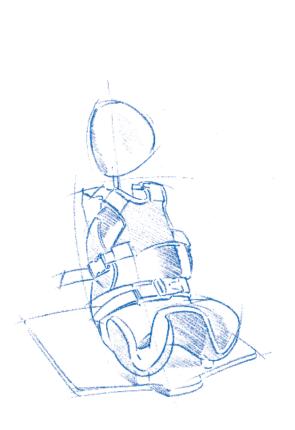
SOMMAIRE

Prise en	main du carnet	4
I - QUI S	SUIS-JE ?	8
1.1	Mes informations	9
1.2	Mes antécédents, finalités thérapeutiques, pathologies associées	10
1.3	Mes besoins, mes attentes et mes priorités	12
II - RÉA	LISATION DE L'APPAREILLAGE	14
II.1	Échanges autour du projet de vie & dialogue pluridisciplinaire	15
II.2	Prescription	17
II.3	Rappel sur l'arbitrage (projet de vie et prise en charge) Contrat de soins	18
	LA PRESCRIPTION À LA FABRICATION	
DE	L'APPAREILLAGE	20
III.1	Conception et devis	21
III.2	Essayage et test	23
III.3	Livraison de l'appareillage définitif	25

IV - LA V	IE DE MON APPAREILLAGE	28
IV.1	Évaluation/calendrier de révision obligatoire	29
IV.2	Journal de bord	31
IV.3	Le suivi par les professionnels	33
IV.4	Mes rendez-vous avec les professionnels	35
V - ANNE	EXES	
V.1	Démarches d'évaluation des objectifs	38
V.2	Facteurs personnels	39
V.3	Facteurs environnementaux	40
V.4	Participation sociale	41
V.5	Activités fonctionnelles	41
V.6	Fonctions organiques et structures anatomiques	42
V.7	Réalisation de l'appareillage	43
V.9	Ressources - Sites Internet	45
V.11	Coordonnées des professionnels	46

I QUI SUIS-JE?

I. I	WES IIIOTHIAUOUS	9
I.2	Mes antécédents, finalités thérapeutiques, pathologies associées	10
13	Mas hasnins mas attentes at mas priorités	12







I.1 Mes informations

(à renseigner par la personne appareillée)

Nom		 	
Prénom			
Date de naissance		 	
Adresse		 	
Téléphone		 	
Mail		 	
Autres information	IS	 	

I.2 <u>Mes antécédents,</u> <u>finalités thérapeutiques, pathologies associées</u>

Vous pouvez inscrire ici les éléments médicaux (en rapport avec l'appareillage) que vous souhaitez porter à la connaissance des différents professionnels qui vont travailler pour votre appareillage. Si besoin, vous pouvez vous faire aider par un professionnel, par exemple votre médecin traitant, ou par quelqu'un de votre famille.

ratioogic(s).	

Patholonia(c) .

C	onséquences de ces pathologies en rapport avec le besoin d'appareillage :
<u></u>	
••••	
••••	

I.3 <u>Mes besoins</u>, <u>mes attentes et mes priorités</u>

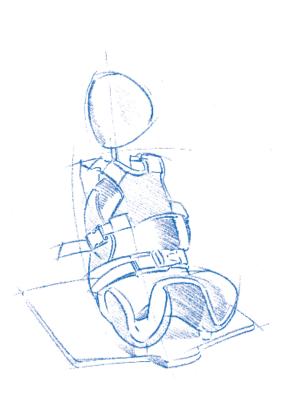
Cette partie vous permet d'écrire tous les besoins auxquels pourraient répondre le ou les appareillages. Par exemple, une prothèse pourrait vous permettre de marcher, et de ne pas utiliser un fauteuil. C'est également dans cette partie que vous pouvez indiquer ce qui est vraiment important pour vous et ce qui l'est moins.

Appareillage n° 1:		
	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
Appareillage n° 2 :		
Appareillage n° 2 :	□ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
Appareillage n° 2 :		
Appareillage n° 2:		
Appareillage n° 2:		
Appareillage n° 2 :		

ppareillage n° 3 :		
	□ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
areillage n° 4 :		
	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
areillage n° 5 :		
	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement

II DE MES BESOINS ET PRIORITÉS À LA PRESCRIPTION

II. I	Echanges autour du projet de vie & dialogue piuridiscipilnaire	15
II.2	Prescription	17
II.3	Rappel sur l'arbitrage entre mon projet de vie et mon projet	
	de soins : contrat de soins	18







II.1 <u>Échanges autour du projet de vie</u> <u>& dialogue pluridisciplinaire</u>

Appareillage n° 1 :			
	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement	
Appareillage n° 2 :			
Appareillage n° 2 :	□ Nouvel appareillage	□ Renouvellement	
Appareillage n° 2 :		□ Renouvellement	
Appareillage n° 2 :		□ Renouvellement	
Appareillage n° 2 :		□ Renouvellement	
Appareillage n° 2 :		☐ Renouvellement	
Appareillage n° 2 :		Renouvellement	
Appareillage n° 2 :		Renouvellement	
Appareillage n° 2 :		Renouvellement	
Appareillage n° 2 :		Renouvellement	

Annareillage n° 3 ·		
rippuromuge ir o	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
Annaraillaga nº 4 ·		
Apparemage ii 4	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
Appareillage n° 5 :	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement

II.2 Prescription

Le médecin inscrit ici la prescription.

II.3 Rappel sur l'arbitrage entre mon projet de vie et mon projet de soins : contrat de soins

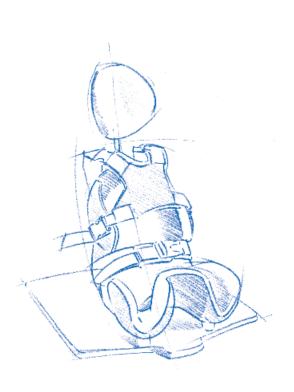
Vous inscrivez ici, avec les professionnels qui vous accompagnent, les choix qui ont été faits concernant votre projet de vie et votre appareillage.

Appareillage n° 1:		
	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
Appareillage n° 2:		
	□ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement

Appareillage n° 3 :		
	☐ Nouvel appareillage	□ Renouvellement
ppareillage n° 4 :	□ Nouvel enperaillere	
	☐ Nouvel appareillage	Renouvellement
ppareillage n° 5 :	□ Newel enewaillers	□ Renouvellement
	☐ Nouvel appareillage	L nellouvellellellt

III DE LA PRESCRIPTION À LA DÉLIVRANCE

III.1	Conception et devis	2
III.2	Essayage et test	23
III.3	Livraison de l'appareillage définitif	2







III.1 Conception et devis

L'appareilleur indique, entre autres, date, description de l'appareillage, contraintes individuelles quotidiennes et orthopédiques, technique utilisée, pièces détachées, matériaux utilisés, problèmes rencontrés et modifications apportées. Il indique également les tarifs de l'appareillage ainsi que le niveau de la prise en charge par la sécurité sociale.

Appareillage n°	1:	
	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
Appareillage n°	2:	
Appareillage n°	2:	□ Renouvellement
Appareillage n°		□ Renouvellement
Appareillage n°		□ Renouvellement
Appareillage n°		Renouvellement
Appareillage n°		Renouvellement
Appareillage n°		Renouvellement
Appareillage n°		Renouvellement
Appareillage n°		Renouvellement

Annareillage n° 3 ·		
Tipparomago ii o i	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
	— Nouvoi apparomago	
Appareillage n° 4 :		
	☐ Nouvel appareillage	
	riouvoi apparomage	
Appareillage n° 5 :		
	☐ Nouvel appareillage	

III.2 Essayage & Test

L'équipe pluridisciplinaire et la personne appareillée donnent leur avis sur les points positifs, les points à revoir, la durée de la période d'essayage.

Appareillage n° 1:		
	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
Appareillage n° 2 :		
Appareillage n° 2 :	☐ Nouvel appareillage	Renouvellement
Appareillage n° 2 :		
Appareillage n° 2 :		
Appareillage n° 2:		

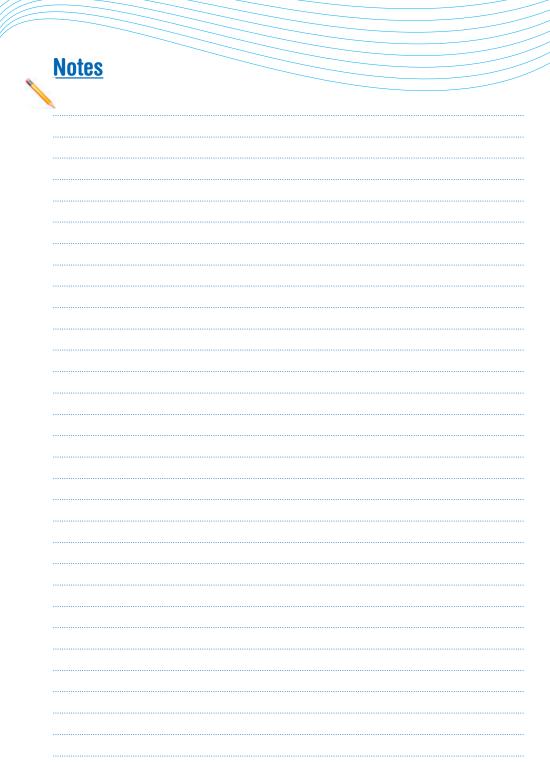
Annareillage n° 3:		
Tippuromago II o	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
Annaroillago nº 1 ·		
Apparemaye ii 4:	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
Appareillage n° 5 :	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement

III. Livraison de l'appareillage définitif

L'appareilleur indique la date de la délivrance, les conseils techniques d'utilisation et d'entretien, les adaptations éventuelles.

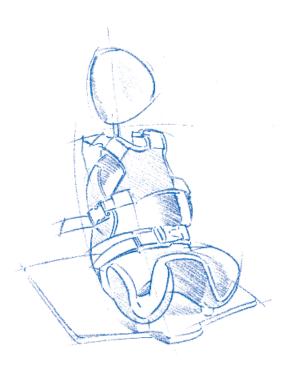
Appareillage n° 1 :		
	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
Appareillage n° 2 :		
Appareillage n° 2 :	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
Appareillage n° 2 :		

Annareillage n° 3 ·		
Tipparomago ii o i	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
	— Nouvoi apparomago	
Appareillage n° 4 :		
	☐ Nouvel appareillage	
	riouvoi apparomage	
Appareillage n° 5 :		
	☐ Nouvel appareillage	



IV LA VIE DE MON APPAREILLAGE

IV.1 Evaluation/calendrier de révision obligatoire	29
IV.2 Journal de bord	31
IV.3 Le suivi par les professionnels	33
IV.4 Mes rendez-vous avec les professionnels	35







IV.1 Évaluation & calendrier de révision obligatoire

L'appareilleur indique, entre autres, les dates de révision obligatoires/nécessaires au bon suivi de l'appareillage, les adaptations et modifications apportées. Il indique également les tarifs de l'appareillage ainsi que le niveau de la prise en charge par la Sécurité sociale.

Apparemaye ii 1:		
	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
Appareillage n° 2 :		
Appareillage n° 2 :	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
Appareillage n° 2:		

Annareillage n° 3:		
Tipperomago ii O Timm	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
Appareillage n° 4:	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
	□ Nouvei appareillage	□ Hellouvellelliellt
Appareillage n° 5 :		
	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement

IV.2 Mon journal de bord

Vous pouvez noter ici tout ce qui se rapporte à votre appareillage. Vous avez la possibilité d'indiquer les remarques éventuelles que vous souhaiterez signaler à votre appareilleur lors des visites qui suivent la délivrance de l'appareillage.

Pensez à bien noter la date de la survenance de l'événement, son contexte, ce que vous avez constaté et ressenti ; par exemple, tel jour, difficulté à effectuer telle tâche.

Appareillage n° 1:		
	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
<u> </u>		
Appareillage n° 2 :		
	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement

Annareillage n° 3 ·		
Tipparomago ii o i	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
	— Nouvoi apparomago	
Appareillage n° 4 :		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	☐ Nouvel appareillage	
	— Nouver apparemage	- Honouvonomone
Appareillage n° 5 :		
	☐ Nouvel appareillage	

IV.3 <u>Le suivi par les professionnels</u>

Les différents professionnels qui vous accompagnent notent ici leurs remarques éventuelles lors des visites de suivi concernant votre appareillage.

Appareillage n° 1:		
	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
Appareillage n° 2:		
	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement

Annareillage n° 3:		
Apparomago II O	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement
Appareillage n° 4 :		
	☐ Nouvel appareillage	Renouvellement
Annareillage n° 5 ·		
Tipparomago II o I	☐ Nouvel appareillage	☐ Renouvellement

IV.4 Mes rendez-vous avec les professionnels

Vous pouvez noter ici tous les rendez-vous que vous avez avec les professionnels qui vous accompagnent

Nom du professionnel	Spécialité	Date, heure et lieu rdv	Commentaire

Nom du professionnel	Spécialité	Date, heure et lieu rdv	Commentaire

Nom du professionnel	Spécialité	Date, heure et lieu rdv	Commentaire

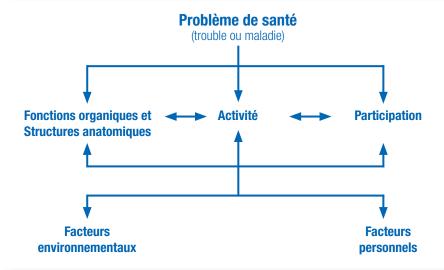
V ANNEXES

V.1 <u>Démarche d'évaluation des objectifs</u>

Préalable

Le schéma ci-dessous, issu de la CIF (Classification Internationale du Fonctionnement, du Handicap et de la Santé) proposée par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), reflète tous les domaines intéressant la santé et son environnement.

Le handicap sert de terme générique pour désigner les déficiences (des fonctions organiques et structures anatomiques), les limitations d'activité et les restrictions de participation. Les facteurs environnementaux et personnels ont une influence non négligeable sur le handicap de la personne.



L'appareillage s'inscrit dans un objectif de compensation du handicap. Cette représentation schématique permet d'évaluer les objectifs de cet appareillage afin d'optimiser sa conception et sa réalisation. Cette évaluation complexe nécessite une approche pluridisciplinaire de tous les acteurs.

V.2 Facteurs personnels

Prise en compte de vos facteurs personnels

🗸 Quel est votre besoin ?

- Définir l'objectif général de l'appareillage (Pour qui ? Pour quoi ? Comment ? Où ?)
- Prendre en compte les niveaux d'activité de la classification de la CIF

- ..

✓ Quelles sont les demandes ?

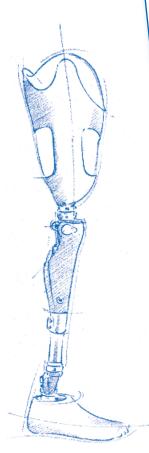
- De vous-même, pour quel projet de vie
- De votre famille et de vos proches
- De vos aidants familiaux et professionnels

- ...

✓ Quelles sont les spécificités particulières ?

- Premier appareillage
- Objectifs spécifiques
- Confort
- Esthétique

- ...



V.3 Facteurs environnementaux

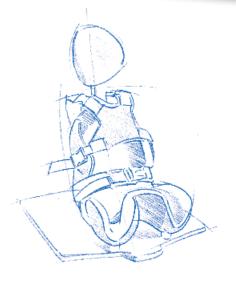
Prise en compte de votre environnement

✓ Pour quel environnement ?

- lieu(x) d'habitation
- lieu(x) d'utilisation (loisirs, travail, culture, sport, ...)
- modalités particulières (conditions climatiques, terrain particulier, ...)

✓ Pour quelle adaptation à des aides techniques de série (fauteuil roulant, lit médicalisé, autres adaptations, ...)

- utilisation en extérieur, en intérieur, autre adaptation, ...





V.4 Participation sociale

Prise en compte de votre participation sociale

- ✓ Vos activités sociales
- ✓ Votre ou vos lieu(x) de vie
- ✓ Votre degré d'autonomie
 - pour les déplacements
 - pour la communication
 - pour les transferts



V.5 Activités fonctionnelles

Prise en compte de vos activités fonctionnelles

En prenant en compte vos possibilités fonctionnelles, votre appareillage peut compenser, valoriser, soutenir votre activité fonctionnelle.

Exemples : - Habileté manuelle : préhension, désignation, ...

- Fonction visuelle : acuité, oculomotricité, neuro vision, ...
- Déplacement : marche, propulsion fauteuil roulant, accès commande du fauteuil électrique, transfert, ...
- Alimentation : niveau d'indépendance, qualité de la déglutition, ...
- Autres : respiratoire, digestive, ...

V.6 Fonctions organiques et structures anatomiques

Avec vous, les professionnels de santé identifient les troubles des fonctions organiques et des structures anatomiques qui doivent être pris en compte pour la conception de votre appareillage

TROUBLES ORTHOPÉDIQUES

(exemples)

- ✓ Les hanches (contrôle radio) ✓ Le rachis : l'attitude, la déformation
- ✓ Les amplitudes articulaires
- ✓ Membres supérieurs et inférieurs (flessum, déformation des pieds)

TROUBLES SENSORIELS ET PERCEPTIFS

(exemples)

- ✓ Troubles visuels
- ✓ Troubles auditifs
- Troubles proprioceptifs
- ✓ Troubles praxiques
- ✓ Troubles cognitifs

TROUBLES DE LA MOTRICITÉ

(exemples)

- ✓ La posture habituelle
- ✓ Le maintien antigravitaire
- ✓ La commande volontaire
- ✓ La motricité des membres ✓ Le niveau d'amputation
- ✓ Le cas particulier du maintien de la tête



— CONCLUSION —

À l'issue de cette évaluation partagée entre la personne appareillée et l'équipe pluridisciplinaire, le médecin spécialiste élabore une prescription qui décrit l'appareillage à réaliser.

V.7 Réalisation de l'appareillage

Préalable

Respecter la priorisation des objectifs

- sur les plans social, fonctionnel et organique

✓ Décrire l'appareillage finalisé

- forme, hauteur, angulations, inclinaison
- correction (ex : du bassin, du rachis, de la ceinture scapulaire et du repose nuque, \ldots)
- adjonctions (ex : guide bras, tablette, appui thoracique, repose pieds, repose jambes, segments jambiers...)
- effecteurs prothétiques (pied, genou, main, $\ldots)$

✓ Informer sur les conditions de prise en charge financière

Inventaire des contraintes individuelles

✓ Les contraintes du quotidien à prendre en compte

- changement de position
- adaptation pour l'habillage
- manipulations fréquentes
- matériaux utilisés pour faciliter l'entretien, l'hygiène
- durée de vie de l'appareillage (garantie, contrôle, entretien, sav, suivi, réparation, matério-vigilance, ...)

✓ Les contraintes orthopédiques et conditions à respecter

- usages particuliers en milieu professionnel
- pour les loisirs
- pour la conduite automobile

Prise d'empreinte, essayages et rectifications

✓ Technique utilisée

- empreinte numérique par scan
- moulage plâtré
- sac à dépression...
- ✓ Problèmes rencontrés
- ✓ Nombre d'essayages et dates
- ✓ Validation des choix



Délivrance de votre appareillage

Éducation thérapeutique de la personne et de ses aidants

- information précise et personnalisée
- connaissance optimale de l'appareillage
- appropriation de son appareillage : suivi, réglage, entretien, révision, réparation
- être acteur de son appareillage, utilisation, amélioration..., devenir expert de son propre « cas » : participation à l'évolution technique de l'appareillage par un retour d'expérience auprès des professionnels
- participation à l'instruction du carnet de suivi de l'appareillage



✓ Validation de l'appareillage

- calendrier des évaluations : initiale/intermédiaire/finale
- efficacité par rapport à son objectif
- adaptabilité appropriation confort réglages
- notification de la réalisation après évaluation sur le carnet de suivi de l'appareillage

V.9 Ressources - Sites internet utiles

- > Sécurité sociale : www.ameli.fr
- > Union Française des Orthoprothésistes (UFOP) : www.ufop-ortho.fr
- > Société Française de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique (SOFCOT) : www.sofcot.fr article : « *Prothèses de membres, corsets, orthèses… Tout savoir sur les appareillages orthopédiques externes et ceux qui les conçoivent* »
- » « Homo, erectus, le combat d'une profession », par Philippe Fourny Le cherche midi éditeur Novembre 2011
- > Institut MC : www.institutmc.org
- > Association des Paralysés de France (APF) : www.apf.asso.fr
- > Fédération Française des Podo-Orthésistes (FFPO) : www.ffpo.fr
- > Association de Défense et d'Étude des Personnes Amputées (ADEPA) : www.adepa.fr

V.11 Coordonnées des professionnels de santé

Consultation d'appareillage					
NOM	Tél.	Mail			
Ergothérapeute					
NOM	Tél.	Mail			
Kinésithérapeute					
NOM	Tél.	Mail			

Médecins spécialistes : MPR, neurologue, chirurgien orthopédique, vasculaire, endocrinologue,					
NOM	Tél.	Mail			
Orthoprothésiste					
NOM	Tél.	Mail			
Podo-orthésiste					
NOM	Tél.	Mail			

Projet interassociatif



Association de Défense et d'Etude des Personnes Amputées

«Mieux vivre son appareillage»







Fédération Française des Podo-Orthésistes







Partenaires financiers





Les contenus sont la propriété intellectuelle du collectif inter associatif. Toute utilisation à caractère commercial est formellement interdite.

Toute utilisation et reproduction même partielle doit mentionner impérativement « Projet inter associatif "Mieux vivre son appareillage" - Carnet d'appareillage » et respecter l'intégralité du contenu.